N° 14 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ C^ NTIMES

Mercredi 14 Janvier 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 37)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

LA POLITIQUE DU PIRE

Un passant se disputait dans une rue avec un autre passant. Sautant soudain sur son contradicteur, il lui assène des coups de poings et de pieds. Or, à la grande surprise de la foule accourue, le « tapé » encaisse avec une magnifique résignation et n'essaie même pas de parer les gestes cependant dépourvus d'aménité du « tapeur ».

L'incident clos par l'arrivée d'un agent, on interroge le malheureux, à demi assommé, sur les causes de sa passivité.

— « Ripeter ? répond-il. A quoi bon, puisque je n'étais pas assez fort pour le tuer ! » Sans le savoir, sans le vouloir, ce molesté, dont le nom sera éternellement ignoré des historiens futurs, avait donné la définition définitive de la politique du pire chère à M. Jacques Piou et à ses amis de l'*Action Libérale*, ce qui prouve qu'il n'y a pas absolument besoin d'être chef de parti pour dire des sottises et même pour en faire.

Durant de longues années, en effet, l'*Action Libérale* a érigé en dogme ce paradoxe pour esprits simples, que lorsqu'on n'est pas assez fort pour être élu, c'est-à-dire pour tuer ses adversaires, il est très habile, très malin, très aventageux de voter pour eux. Quel coq que Gribouille ! Je n'aurais jamais cru que cet original qui se jetait à l'eau pour échapper à la pluie, fut en tant d'enfance !

Dans la vie, il peut arriver au plus malin de se tromper, et il faut être recouvert d'une rude couche d'ignorance pour être sûr d'avoir raison à jamais. Montaigne nous a donné, là-dessus, des conseils qui devraient être inscrits en lettres d'or sur tous les monuments publics, afin que les citoyens apprennent non seulement à se tolérer les uns les autres, mais à discuter aimablement les thèses qui leur déplaisent ou les opinions qu'ils ne comprennent pas encore. Nous ne faisons donc aucun reproche aux libéraux d'avoir cru et d'avoir confondu l'amère gentiane de la défaite avec les bonbons parfumés de la victoire. Dans les circonscriptions où leurs candidats ne pouvaient arriver ils ont voté pour l'unifié afin d'assurer la défaite du républicain. Dieu me pardonne ! ils auraient voté pour Ravachol, si Ravachol n'avait perdu ses droits civiques en même temps que sa tête, en un matin de malheur. Ne précisons pas. Nos lecteurs, selon qu'ils appartiennent à telle ou telle circonscription du Nord, se chargeront de mettre des noms propres entre ces lignes souriantes. Mais à présent, les libéraux doivent constater les résultats de cette politique imprudente. Il y a des libéraux de moins à la Chambre et il y a des collectivistes de plus, des collectivistes tiraillés entre leurs électeurs d'extrême-gauche et leurs électeurs de droite, des collectivistes qui sont obligés de courir d'adultère en adultère, de pénétrer dans la chambre de Karl Marx en sortant des bras de M. Piou, et de démoraliser ainsi et ceux qu'ils servent et ceux dont ils se servent.

J'entends bien. Ici quelques amis de M. Piou applaudissent. « Parfaitement, triomphent-ils, et c'est là l'utilité de la politique du pire. En rendant suspects des élus, nous corrompons les partis et du même coup nous atteignons le suffrage universel et la République. Avouez que c'est un coup de génie ! » Coup de génie ? Peut-être, mais coup de génie qui retombera d'abord sur la tête de ses auteurs et sur la France ensuite, car personne n'a jamais pu se servir impunément de la corruption. Pour transmettre une maladie aux autres, il faut l'avoir soi-même *d'abord !* Vous donnez votre appui aux démagogues, mais même liés à vous par des obligations, les démagogues font leur métier ! ils propagent, ils fortifient, ils généralisent ta démagogues font leur métier : ils prouvent en sa montrant. Or, ils ne sont que vos employés et vous êtes les responsables, et si demain les forces révolutionnaires, grossies par votre faute, réussissent à ébranler le principe d'autorité et à porter à l'ordre un coup mortel, c'est vous, je vous en avertis, qui serez les premiers morts.

Le plus grave défaut de la politique — car la grande misère de l'homme veut qu'il communique à toutes les inventions de son cerveau ses infirmités et ses tares — c'est de donner, au détriment de l'avenir, trop d'importance à l'heure qui passe. Les dirigeants de l'*Action Libérale* ne sont pas exemps de cette faiblesse. Ils font, criant partout — d'accord avec nous sur ce point particulier — que les théories révolutionnaires constituent un danger redoutable et sans cesse grandissant. Mais qu'un Ministère fidèle aux vieilles traditions républicaines, soit assez courageux pour tenir tête à ce danger, et voilà l'*Action Libérale* qui se hâte d'assurer sa chute.

De ceci MM. Briand et Barthou ont fait tour à tour l'expérience, et dans son discours de Bourg-en-Bresse, M. Piou vient de laisser entendre que l'effort de conciliation entre républicains, tenté par M. Briand n'avait pas ses sympathies, de quoi, d'ailleurs, nous ne nous plaindrons nullement. Il était bon qu'une fois de plus l'inaptitude à l'œuvre d'organisation de la démocratie des partis de droite et d'extrême-gauche soit constatée par le pays. La séance continue. Il y a d'un côté les anarchistes du désordre, et de l'autre — qu'on me passe cette expression — les anarchistes de l'ordre. Saluons ici, saluons là, mais ne nous arrêtons pas. Laissons les démolisseurs se prêter mutuellement leurs pics. Là-bas, plus loin, une maison se construit pierre à pierre. Allons, en travaillant, connaître la noble joie de créer.

MARTIN-MAMY.

Conseil des Ministres

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré

Le Conseil s'est occupé des questions qui doivent venir à l'ordre du jour des Chambres.

PROJETS D'IMPOTS

Le ministre des finances a soumis au Conseil un projet d'impôt sur le capital, qui se lie au projet d'impôt sur le revenu déposé au Sénat. Il a également exposé la situation financière qui sera développée dans une lettre adressée à la Commission du budget et à tous les membres de la Chambre.

LE COMMANDEMENT DU 21e CORPS

Le Conseil a approuvé la désignation du général Legrand, en qualité de commandant du 21e corps d'armée.

CIRCULAIRE RAPPORTÉE

Le ministre de la marine a été autorisé à rapporter la circulaire relative au Vendredi-Saint.

LES CAISSES D'EPARGNE

Le ministre du travail, d'accord avec le ministre des finances, a annoncé le dépôt d'un projet de modification de la loi sur les Caisses d'épargne, élevant à 3 000 francs le maximum du compte ouvert à chaque déposant.

LE MAROC vu par M. Messimy

Tanger, 13 janvier.

M. Messimy, ancien ministre de la Guerre, dont le voyage à l'intérieur du Maroc a pris fin, a passé sa matinée à Tanger ; d'ici il doit se rendre à Oran où il s'embarquera à destination de Marseille.

Interviewé par le correspondant de l'« Agence Fournier » sur les observations qu'il a recueillies au cours de sa tournée dans l'empire chérifien, le député de l'Ain a déclaré :

— « Il me paraît utile de maintenir à Rabat, plutôt qu'à Fes, l'installation de la résidence administrative. Ce choix est tout indiqué et par les facilités matérielles et par la salubrité du climat. Je suis également d'avis qu'il faut aménager le plus rapidement possible le port de Casablanca. Et puisque la question de l'internationalisation de Tanger se pose bientôt à nouveau, l'intérêt de toutes nos forces pour que, dans le statut en élaboration, il soit tenu largement compte de l'admirable position prise dans le port méditerranéen par la colonie française dont la prospérité s'accuse de jour en jour ».

Eruptions volcaniques AU JAPON

Des cablogrammes de Tokio, signalent une violente éruption volcanique qui s'est produite dans l'île de Sakourachine, laquelle est située dans le golfe de Kagochima, et qui a été précédée de plus de soixante secousses sismiques. La ville de Sakourachima est détruite et l'on craint que d'autres villages avec lesquels toutes communications restent interrompues n'aient été emportés. La lave continue à couler abondamment et toutes relations sont encore suspendues entre la capitale et les villes du littoral.

On va jusqu'à parler de 5000 morts.

Le ministre de la marine a donné à cette occasion l'ordre de se transporter immédiatement sur les lieux du sinistre.

Le mouvement administratif

Dans le mouvement administratif que vient de publier le « Journal Officiel », nous relevons :

M. Billecard, ancien chef du cabinet civil du résident général de France au Maroc, est nommé secrétaire général de Nancy.

M. Robert Billecard, appartient, on s'en souvient, au barreau de Tourcoing.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Concours de Mots

ORGANISÉ PAR

Le « Progrès du Nord »

doté de

50.000 Francs de Prix

EXPOSITION DES PRIX

Nous informons nos lecteurs que les prix de notre concours sont exposés au siège du journal, 27, rue de Béthune. Un certain nombre de lots ne nous sont pas encore parvenus ; l'envoi nous en est annoncé ; mais déjà l'on peut voir le piano, la motocyclette, le chronomètre or, la chambre à coucher, les phonographes, les machines à coudre, les lustres, le lait-coulé, les services de table, le calorifère à gaz, les vins et liqueurs, les jumelles, etc., etc.

L'exposition est visible tous les jours, de midi à huit heures du soir.

Nous rappelons que le coffre-fort est exposé à la maison Fichet, 13, rue Nationale, à Lille.

Réassortiments

Ceux de nos lecteurs qui désirent la collection complète des numéros du concours ou n'importe quel numéro de réassortiment, sont priés d'adresser leur demande, sans retard, à nos bureaux, 27, rue de Béthune, à Lille, et chez tous nos dépositaires, afin de nous éviter l'encombrement des derniers jours.

AUJOURD'HUI :

Lisez le 74e Feuilleton

Reconstituez le 74e mot

Découpez le 74e bon

ECHOS

Anniversaire.

Guillaume II est allé chasser, et on assure qu'il a soin de prétexter pour se rapprocher de Berlin, loin du chancelier et du Reichstag.

On se trompe. Le kaiser aime beaucoup chasser au cœur de l'hiver, quand la froid gèle la terre et mord la peau.

Comme il tient à transmettre le souvenir de ses prouesses cynégétiques, il a pris l'habitude de faire élever une stèle commémorative à l'endroit où il a abattu ses belles pièces.

Or, presque toujours, on retrouve les mêmes mots sur les inscriptions des stèles : novembre, décembre, janvier. Et la plus belle pièce qu'il abattit jamais — un cerf de vingt-quatre pointes, « supérieur par le nombre de cônes-ci au cerf le plus beau tué par un prince de Hohenzollern dans la Storfheide » — fut où, il y a trois ans, le 9 janvier 1911, comme le rappelle une pierre de deux mètres élevée dans une forêt reple, à quelques kilomètres au nord de Berlin.

Guillaume II, cet hiver, tuera-t-il un sanglier ou ne trouvera-t-il... qu'un lapin !

Le plus petit nain.

Le plus petit nain du monde vient de mourir. J. William White, — c'est son nom, — était âgé de cinquante-trois ans et n'atteignait un nombre égal de centimètres.

Pendant de longues années, il fut commerçant à Southend et il faisait vivre ses deux sœurs qui, pourtant, avaient une taille normale.

Très populaire dans le pays, il portait un intérêt ardent aux choses de la politique.

Parmi ses plus illustres collègues, on cite le général Tom Pouce qui, à côté de lui, était un bel homme, puisqu'il mesurait 78 centimètres, et le nain américain, le général Mite, qui, lui, avait juste sa grandeur. Le nain de la cour du roi Stanislas de Pologne la dépassait de cinq centimètres environ.

Le bon cache-nez.

L'autre jour, au moment de partir pour la mairie où il allait célébrer un mariage, le maire de Saint-Germain, petite commune du Calvados, s'aperçut que son écharpe n'était plus dans son armoire.

Il fouilla donc la maison, de la cave au grenier, vidant tous les bahuts : l'écharpe n'y était pas ! Et la noce attendait toujours.

Enfin, après une heure de recherches, le Normand, désolé, prit le chemin de la mairie et, après s'être excusé, mariés, les jeunes gens « à la lorgne du poi n, sans écharpe.

Mais en rentrant à la ferme, que vit-il... Sa femme qui revenait du pré, l'écharpe tricotée autour du cou ; elle l'avait prise comme cache-nez pour aller traire ses vaches.

Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » répondent, gracieusement, par la voie du journal, à toutes les questions concernant les accidents du travail, le droit, les usages locaux, la cotisation, etc.... etc....

L'AGRANDISSEMENT DE DUNKERQUE

« Dunkerque a bien mérité de la Patrie ».

UN DES EDIFICES RÉCEMMENT CONSTRUITS A DUNKERQUE : L'HOTEL DE LA POSTE

Nous extrayons d'un article documentaire publié dans l'« Eclair », par notre confrère I. Arren, sur l'agrandissement de Dunkerque, les passages que voici :

« De tous les ports de France il n'en est pas dont les progrès aient été aussi rapides depuis une cinquantaine d'années que ceux de Dunkerque. Et si grand qu'ait été ce développement, il ne donne encore qu'une faible idée du magnifique essor que prendra ce port lorsqu'on aura exécuté les travaux qui lui permettront de s'acquitter de la fonction que la nature lui a assignée, lorsqu'il sera l'emporium maritime des régions industrielles du Nord et du Nord-Est.

Les chemins de fer qui le relient à Lille ont fait sa fortune au XIXe siècle : pour mettre son port en état de lutter contre la concurrence d'Anvers, il faut améliorer les voies navigables qui font communiquer son port avec la région de Lille, Tourcoing, Roubaix et créer le canal du Nord-Est, qui lui ouvrira le bassin houiller de Lorraine.

Mais il faltait tout d'abord, pour que la ville puisse en quelque sorte respirer, pour que l'on exécute les travaux d'extension et d'aménagement du port, rendus nécessaires par l'augmentation du trafic, que l'on supprime la ceinture de fortifications qui enserrait Dunkerque.

Cela est décidé aujourd'hui et le démantèlement de Dunkerque, mais à l'étude par l'administration du génie militaire, n'est plus qu'une question de peu de temps.

On peut s'imaginer avec quelle satisfaction cette bonne nouvelle a été accueillie dans la cité de Jean-Bart. Aussitôt on s'est plu à rapprocher deux dates : 1713, la démolition des fortifications, des écluses et du port, ordonnée au Traité d'Utrecht, par l'Angleterre inquiète et jalouse des rapides progrès de Dunkerque ; 1913 : le libre essor donné à la croissance de la ville.

La décision des autorités militaires fut difficile à obtenir ; il fallut de nombreuses démarches. Le sénateur de la ville, M. Jean Trystram et le maire, M. Terquem, déployèrent une activité et une persévérance admirables.

M. TRYSTRAM, Sénateur

Ils remportèrent enfin la victoire, et on va pouvoir réaliser enfin, les projets d'extension de la ville et du port. Voici sur cette extension quelques renseignements que je dois au maire de Dunkerque lui-même :

Il faut se rappeler d'abord, pour comprendre l'importance du démantèlement, que la ville, enserrée dans des fortifications datant de 1872-75, a vu sa population rester à peu près stationnaire, alors que les communes suburbaines, les faubourgs voyaient au contraire leur population s'accroître dans des proportions formidables. Citons par exemple la commune de Rosendaël : elle s'est dédoublée et a donné naissance à Malo-les-Bains, qui, n'ayant pas d'habitants il n'y a guère plus de 30 ans, en a 10.000 maintenant.

Les autres communes se sont accrues également dans des proportions énormes, de sorte que Dunkerque est comme l'amande d'un fruit enserrée dans le noyau, tandis que le noyau se développe librement autour. Il faut faire éclater le noyau.

On peut se demander ce qui advendra de la ville proprement dite : la question est simple. Souvent les villes démantelées se sont difficilement développées ; c'est que le démantèlement correspondait à une inutilité militaire, et non à un besoin économique. Ici, les deux considérations sont réunies, et on peut assurer que les terrains militaires se couvriront rapidement de nouveaux quartiers unissant la ville intérieure, ville maritime et commerciale, la « cité » en un mot, aux « suburbs » comme à Londres.

M. TERQUEM, Maire de Dunkerque

« D'autres villes, sortant de leur corset, se sont parsemées, comme une femme un peu trop serrée. Dunkerque bondira hors de la ceinture qui la comprime et se développera avec l'ardeur au travail et la vigueur qui sont la caractéristique de son histoire commerciale, maritime et guerrière.

Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler la progression du mouvement commercial depuis cinquante ans. En 1869, le mouvement du port était de 858.050 tonneaux, — en 1880, sans que de nouveaux travaux aient été exécutés, le chiffre est devenu 1.717.119 tonneaux, soit le double ;

En 1891, la longueur des quais à flot passe de 1.745 mètres à 2.295 mètres et le tonnage s'élève à 1.810.806 tonneaux ;

En 1899, le tonnage s'élève à 2.712.930 ;

En 1891, la longueur des quais des bassins à flot est portée à 2.964 mètres, et, dès 1903, le mouvement du port monte à 3.002.683 tonneaux.

Par la suite, l'accroissement ne cesse pas de faire sentir, et, en effet, en 1912, le chiffre s'élevait à 4.481.878 tonneaux, en déchet de 400.000 tonneaux environ sur l'année précédente, déchet causé par diverses raisons économiques ; — 1913 marquera une nouvelle progression, puisque le mouvement des 11 premiers mois est presque équivalent à celui de l'année précédente tout entière.

En 1911, la longueur des quais était portée à 10.175 mètres et l'année 1914 verra ce chiffre s'augmenter encore de 1.330 mètres, portant ainsi le total des quais, à 11 kilomètres 505 mètres.

Nul doute que le trafic ne suive une marche ascendante à mesure qu'on lui aura accordé plus de facilités.

L'aménagement du Port

« L'aménagement du Port est remarquable : les hangars couvrent une superficie de 67.000 mètres carrés, un d'entre eux, construction absolument unique, couvre, à lui seul, 32.500 mètres carrés, il est réservé aux textiles.

La manutention se fait au moyen de grues très nombreuses : la Chambre de Commerce, à elle seule, en possède 19 hydraulique ou électriques, deux flottantes, l'une de 10 tonneaux, l'autre de 40 tonneaux, il existe de nombreuses autres grues à vapeur, appartenant à des entrepreneurs.

Le chemin de fer borde partout les quais, et une superbe gare de triage avec des kilomètres de voie, est aménagée.

Le Port de Dunkerque se construit et s'agrandit suivant un plan d'ensemble, qui s'exécute méthodiquement et peu tâtonne.

On qui n'est fait pour le port dont se fait pour la Ville : quand elle se développera, elle s'agrandira méthodiquement, suivant un plan qu'on s'efforcera de concevoir assez large, assez beau et assez utile pour que les générations qui en verront la réalisation totale n'aient pas à maudire ceux qui auront eu la tâche périlleuse et la responsabilité formidable de le concevoir.

« Un administrateur, m'écrivait M. Terquem, n'est qu'un anneau d'une longue chaîne, il doit penser non seulement à bien sortir son maillon, mais encore à souder solidement et au bon endroit l'attache pour le maillon qui suit ».

Nous ne doutons pas que l'administration municipale de Dunkerque ne mène son œuvre à bonne fin. Il faut seulement souhaiter que l'Etat se souvienne aussi de la ville qui porte sur ses armoiries l'inscription : « Dunkerque a bien mérité de la Patrie » et lui donne les voies navigables qui la relieront à son arrière-pays et en feront le grand port régional du nord de la France. »

I. ARREN.

Le Parlement est rentré hier

A la Chambre des Députés

M. l'abbé Lemire a été élu vice-président.

Le Parlement a effectué hier sa rentrée. Un des événements de la journée, et même celui qui a fait le plus sensation, a été l'élection à la Chambre des Députés de l'abbé Lemire comme vice-président. Cette élection, à raison des événements qui se passent actuellement dans le Nord, avait une signification particulière.

A la Chambre, M. Deschanel a été réélu président. Réélu également à la vice-présidence de la Chambre, M. Gustave Dron.

Au Sénat la séance a été ouverte par M. Huguet, sénateur du Pas-de-Calais, qui dut ce honneur à ses quatre-vingt-douze ans qu'il porte avec une remarquable aisance. Mais voici le compte rendu de ces deux séances

A la Chambre des Députés

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. de Mackau, doyen d'âge, assisté des six secrétaires d'âge : MM. Barthe, Paul Simon, Python, Fougère, Perreau, Prédier et Maître. La Chambre est très nombreuse, mais les tribunes sont à peu près vides.

M. l'abbé Lemire entre dans la salle et va se placer à l'extrême droite, sur les bancs réservés aux sénateurs inscrits, qui ne peuvent prendre place habituellement en raison de leur nombre sur les bancs de l'extrême gauche.

Un bon nombre de députés radicaux vont le serrer la main. Le député d'Hazebrouck engagé de nombreux collègues. C'est un événement dû à son banc. Pour il quitte l'extrême droite et se dirige vers la gauche où il groupelle encore de nombreuses poignées de mains.

Au banc des ministres sont réunis ensemble plus : MM. David, Malvy, Lebrun, Monis et Jacquier.

Allocution du doyen d'âge

M. de Mackau ouvre la séance.

Il fait tout d'abord l'éloge funèbre de MM. Delgayet et de Rohan, députés récemment décédés. Puis il rappelle avec satisfaction qu'ils ont voté la loi de trois ans et affirme leur volonté de réformer la loi électorale. Il les en félicite.

Parlant des travaux qui restent à accomplir dans la législature qui s'ouvre aujourd'hui, il dit :

« Et maintenant, mes chers collègues, il nous reste à accomplir la tâche principale d'une assemblée élue par le suffrage universel : le vote du budget malheureusement bien en retard. Vous tiendrez certainement à accomplir ce dernier acte avant de nous séparer et, ainsi, sans doute, à poursuivre la discussion de la réforme de l'impôt. Vous prendrez-vous votre doyen d'âge et de mandat, de rester fidèle, si réactionnaire qu'on se plaise à le dire, au régime financier institué par l'Assemblée de 1789 qui substituait l'impôt réel à l'impôt personnel dont la création remontait aux jours éprouvés du règne de Louis XIV. A la complexe et injustement contestée de cet impôt réel, nous devons les merveilleuses transformations du siècle dernier, et, il y a 40 ans, la libération du territoire. Nous lui devons aussi, en grande partie, la prospérité du pays et le crédit financier dont la France jouit dans le monde entier.

« Quelle que soit la solution que vous adopterez, certes, vous ne perdrez pas de vue que ce merveilleux pays, toujours prêt à tous les sacrifices dans l'intérêt de la patrie, ne demande qu'une chose : le respect de son domicile, la liberté de son travail, de son commerce, de ses entreprises, le soyez de la fortune et des affaires de chacun. C'est la raison d'être de son labeur quotidien et de son économie persévérante. C'est